



WORLS SKATE GAMES 2024

Equipe de France de skateboard

5 épreuves sont au programme de l'évènement (par ordre d'apparition) :

- Rampe – du 3 au 8 septembre (Rome – Latium) ;
- Street – du 7 au 15 septembre 2024 (Colle Oppio-Rome – Latium) ;
- Slalom – du 11 au 15 septembre 2024 (Chieti – Abruzzes) ;
- Descente – du 17 au 21 septembre (Tortoreto – Abruzzes) ;
- Park – du 15 au 23 septembre (Ostie-Rome – Latium).

Le Comité de Sélection Fédéral (CSF)

Le Comité de Sélection Fédéral (CSF) désigne les athlètes participant aux World Skate Games.

Le CSF est constitué de 5 membres :

- 2 Entraîneurs Nationaux skateboard ;
- Le DTN ;
- Le Directeur de Performance ;
- 1 élu de la commission fédérale des Equipes de France.

A - Street et Park :

Les World Skates Games auront lieu successivement aux Jeux olympiques de Paris 2024. Dans ce contexte très particulier, les athlètes sont libres de se reposer après une saison particulièrement chargée.

Afin de respecter le principe d'équité et de permettre aux meilleurs athlètes français de figurer parmi les athlètes sélectionnés, le comité de sélection propose les critères de qualification suivants :

- Présence en phase 2 du parcours de qualification international pour Paris 2024 ;
- Performance probante aux championnats de France street et park 2024*.

**le niveau de performance sera évalué par le Comité de Sélection Fédéral.*

1. Modalités d'accompagnement proposées aux athlètes :

Fonctionnement au sein de l'Equipe de France : l'athlète évolue dans le groupe équipe de France (déplacements, restauration et hébergement sont organisés et pris en charge par la fédération) ;

Fonctionnement en cellule privée : l'athlète organise son propre déplacement ainsi que celui de son entourage le cas échéant (pas de prise en charge fédérale).

2. Coaching des athlètes en cellule privée :

Seul l'encadrement fédéral peut être accrédité et présent sur le terrain de jeux (FOP) au moment de la compétition.

Dans le cas de figure d'un-e athlète évoluant dans le cadre d'un fonctionnement en cellule privée, il-elle pourra, sur demande, bénéficier d'un coaching par l'entraîneur national. Dans ce cadre, des échanges entre l'entraîneur national et l'entraîneur personnel de l'athlète peuvent être organisés afin d'assurer la meilleure approche possible sur le plan de la stratégie et des consignes proposées. Si l'entraîneur personnel est présent sur place, un fonctionnement en binôme peut être proposé afin d'optimiser la gestion de l'athlète.

B - Rampe :

Le Comité de sélection se réfère au circuit international de rampe (vert), principalement au regard du dernier championnat du monde et des X Games.

C - Slalom :

Le Comité de sélection se réfère au championnat de France de la discipline. Les 4 premiers sont sélectionnables.

D - Descente :

- ➔ Se référer aux critères de sélection rassemblant l'ensemble des disciplines de descente https://ffroller-skateboard.fr/download/2226/equipedefrance/100666/2024_06_critsectionedf-descente.pdf